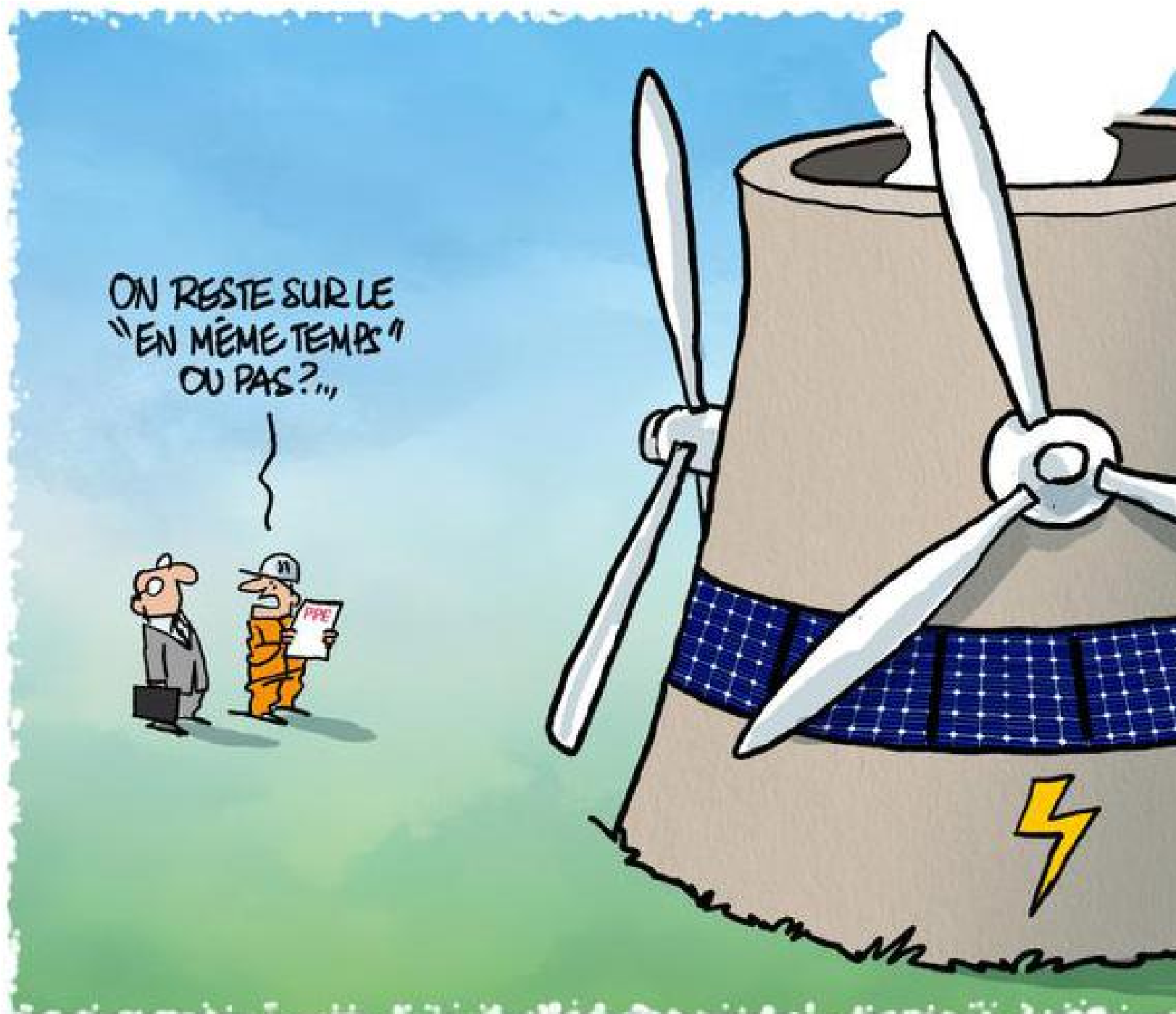


Relance du nucléaire, progression moins rapide que prévu jusqu'alors des renouvelables, le gouvernement s'apprête à dévoiler ce jeudi 12 février la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les dix prochaines années. Un sujet qui continue de diviser la classe politique.



La France se cherche un avenir énergétique

Avec plus de deux ans de retard, la France va se doter d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la troisième du genre. Le premier ministre, Sébastien Lecornu, doit la dévoiler ce jeudi 12 février, avant une publication le lendemain au *Journal officiel*.

— À quoi sert une PPE ?

Créée par une loi de 2015, la PPE dresse la feuille de route énergétique de la France sur dix ans. La PPE 3 court donc jusqu'en 2035. À l'instar

des précédentes, elle a comme fil rouge la réduction des énergies fossiles. Leur part passerait de 60 % dans l'énergie finale consommée en 2023, à 42 % en 2030 et 30 % en 2035.

Pour y parvenir, des perspectives de déploiement des différentes filières sont ainsi définies. Mais elles n'ont pas de caractère obligatoire. Pour les précédentes PPE, quasiment aucun des objectifs fixés n'a d'ailleurs été tenu, notamment dans le développement du solaire et de l'éolien (terrestre et en mer), à l'exception notable du gaz vert, qui a progressé plus vite que prévu. La PPE 2, par exemple, a été très vite ca-

Le gouvernement conserve ses ambitions dans le nucléaire. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit la construction de six EPR2.

duque. Elle prévoyait l'arrêt de 14 réacteurs, avant que le président de la République, Emmanuel Macron, annonce en 2022 la relance du nucléaire ! Les industriels tiennent malgré tout à cette programmation. Elle leur donne de la visibilité et, surtout, sécurise leurs investissements, grâce aux subventions publiques, via notamment les tarifs de rachat. « La PPE est l'instrument juridique permettant de mettre en place ces aides d'État, qui répondent, selon la Commission européenne, à des objectifs d'intérêt général. Et tant que le parc installé est inférieur à ce qui était prévu, l'État est en droit de

poursuivre ses mécanismes de soutien », explique Jules Nyssen, le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

— Pourquoi certains réclament un moratoire sur les énergies renouvelables ?

Ces dernières années, une nouvelle donne s'est invitée dans le débat. La consommation électrique ●●●



Pour répondre à cette intermittence, le parc nucléaire est par ailleurs appelé à « moduler » de plus en plus le réseau, c'est-à-dire à baisser sa puissance en journée avant de la remonter en soirée. Dans un rapport, gardé secret à la demande du gouvernement, mais dévoilé par *La Tribune*, EDF tire la sonnette d'alarme sur les risques induits par cette modulation, en particulier l'usure prématurée de certains composants. « Le nucléaire est devenu une variable d'ajustement pour équilibrer le système, alors qu'il n'a pas été conçu pour cela. Et quand on descend trop la puissance d'un réacteur, il faut 24 heures pour le relancer », explique André Palu, secrétaire national de la CFE Énergies.

Quels sont les scénarios envisageables ?

Face à cette nouvelle réalité, deux clans s'opposent. Il y a ceux qui plaident pour accélérer le développement des renouvelables afin de pouvoir répondre à la demande d'électricité qui va finir par augmenter, tout le monde en convient. « La France a aujourd'hui beaucoup d'électricité, mais il s'agit d'une situation temporaire, car le parc nucléaire va décroître. Tous les réacteurs n'iront peut-être pas jusqu'à 60 ans, voire au-delà, et les nouveaux n'arriveront pas avant 2040. D'ici là, il faut accélérer sur l'électrification, c'est le seul moyen de sortir des énergies fossiles », affirme le président du SER, en citant l'annonce d'ArcelorMittal de construire un four électrique sur son site de Dunkerque. Le gouvernement prévoit d'ailleurs de présenter un plan pour accélérer l'électrification des usages, pour les transports, le bâtiment et l'industrie.

D'autres demandent un moratoire sur les énergies renouvelables intermittentes, considérant notamment qu'elles sont trop subventionnées, alors même que ces technologies sont pour la plupart matures. Dans le budget 2026, 8,2 milliards d'euros ont ainsi été consacrés aux renouvelables. « Au lieu de gaspiller l'argent des Français en donnant des garanties de prix de 15 à 20 ans à des producteurs privés (...) la priorité absolue du gouvernement devrait être d'accroître la décarbo-

nation de l'industrie, des transports et de l'habitat et de favoriser les énergies renouvelables pilotables comme la géothermie, la biomasse, les carburants de synthèse », fait valoir le Céréme, un collectif qui rassemble les opposants à l'éolien et au solaire. RTE propose, de son côté, quatre scénarios d'évolution des renouvelables : deux proposent un quasi-moratoire, un autre envisageant une progression très lente et un dernier qui accélérerait le rythme actuel. Sans trancher ni préciser les montants qu'il faudrait engager dans chaque scénario, RTE souligne que réussir la stratégie d'électrification serait « le levier le plus efficace pour décarboner le pays et optimiser les coûts ».

Quelle est la position du gouvernement ?

Le gouvernement a conservé ses ambitions dans le nucléaire. La PPE prévoit la construction de six EPR2, avec huit en option. Un chantier colossal, dont la facture est régulièrement revue à la hausse : mi-décembre, EDF a chiffré à 84 milliards d'euros la construction des six nouveaux réacteurs EPR2, soit presque de 40 % de plus que le devis initial réalisé par l'électricien. S'agissant des renouvelables, on sera sans doute très loin de la version initiale de la PPE, qui tablait sur un quadruplement du solaire et un triplement de l'éolien terrestre dans les dix ans. « Nous investirons dans une nouvelle trajectoire », a expliqué Sébastien Lecornu dans un entretien à la presse régionale, le 7 février. Dans l'éolien terrestre, par exemple, plutôt que de créer de nouveaux parcs, la priorité serait donnée au remplacement des anciennes machines par des nouvelles, deux fois plus puissantes, mais aussi beaucoup plus hautes (200 mètres en bout de pale). Pour y voir plus clair sur le prix des renouvelables, le premier ministre a par ailleurs confié en décembre à Jean-Bernard Lévy, l'ancien PDG d'EDF, et Thierry Thuot, un conseiller d'État, une mission consacrée à « l'optimisation des soutiens publics aux énergies renouvelables et au stockage d'électricité ». Leur rapport est prévu dans les prochaines semaines et ne manquera pas d'alimenter de nouveau le débat.

Jean-Claude Bourbon

repères

Les capacités solaires en pleine explosion

Fin 2025, la puissance installée du parc nucléaire en France représentait 61,4 GW, correspondant à 65 % de la consommation électrique nationale.

Le parc photovoltaïque était de 30 GW, avec 6 GW installés l'an dernier, un record. Il atteindrait entre 40 et 90 GW en 2035, selon les différentes hypothèses de déploiement, évoquées par RTE.

L'éolien terrestre affichait une capacité installée de 23,5 GW, soit 600 MW de plus en un an. Selon la filière, environ 3,5 GW sont en attente d'autorisation. Les quatre scénarios de RTE évoquent un rythme de développement allant de 0,7 GW par an à 2 GW, d'ici à 2035.

Pour l'éolien en mer, les capacités sont de 1,9 GW. Les scénarios de RTE tablent sur un accroissement du parc : il serait porté de 7 à 15 GW (selon les scénarios) en 2035.

Un sujet qui électrise les forces politiques

Alors que les écologistes et les Insoumis plaident pour une sortie du nucléaire, la droite et l'extrême droite sont réticentes face au déploiement des énergies renouvelables.

Communistes, socialistes et centristes défendent, eux, un mix énergétique.

La programmation pluriannuelle de l'énergie est un sujet qui semble technique. Mais il est aussi éminemment politique : la construction hier des centrales nucléaires et aujourd'hui des parcs éoliens divise durablement les forces politiques. Le débat a malgré tout changé de nature, puisque la question principale n'est plus celle du « pour ou contre la réduction des énergies fossiles face à l'urgence écologique et climatique », mais celle du rythme et des alternatives. S'y ajoute sur la forme un débat dans le débat, puisque Sébastien Lecornu a annoncé que les nouveaux objectifs de la politique énergétique seront fixés par décret, et non dans une loi qui aurait dû être promulguée depuis 2023. « En raison de l'urgence » et parce que « que les débats ont largement eu lieu », a justifié le premier ministre Renaissance dans un entretien à la presse régionale, samedi 7 février.

Sur le fond, la question de l'énergie nucléaire continue de diviser la gauche. Cette divergence avait été actée lors de l'élaboration d'un programme commun aux élections législatives de 2022 puis de 2024. Historiquement, Les Écologistes veulent sortir du nucléaire en arguant que « l'atome est dangereux et coûteux ». Cette position antinucléaire est également celle de Jean-Luc Mélenchon depuis son départ du PS en 2008.

Isolés sur cette question, Les Écologistes et La France insoumise convergent pour « planifier le passage à 100 % d'énergies renouvelables et la sortie du nucléaire avec un double mot d'ordre : sobriété et efficacité ». Concrètement, cela signifie « abandonner les projets d'EPR (réacteurs de nouvelle génération, NDLR), planifier le démantèlement, la réhabilitation et la reconversion des sites nucléaires et de l'ensemble de leur bassin de vie ».

Toutes les autres forces politiques plaident en faveur d'un mix énergétique, par conviction ou par réalisme. Parti le plus hésitant, le PS propose moins de construire de nouveaux réacteurs nucléaires que « d'optimiser la durée de vie des centrales nucléaires et de

planifier les travaux permettant de prolonger leur exploitation ». L'objectif du parti est néanmoins de « s'émanciper du nucléaire », comme François Hollande l'avait déjà énoncé durant la campagne présidentielle de 2012. Avant de décider sous sa présidence de fermer Fessenheim.

Le PS ne ferme toutefois pas la porte à de nouvelles capacités nucléaires. « Nous ne sommes plus en mesure de nous passer d'une production électronucléaire afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050 », a exposé la députée socialiste Anna Pic lors d'un débat sur la souveraineté énergétique, en 2025. Il y va du succès de la transition, qui doit pour une part reposer sur notre parc nucléaire historique ainsi que sur de nouveaux réacteurs, et pour une autre part sur le développement ambitieux des énergies renouvelables. »

Les autres partis, du PCF – avec l'influence de la Fédération CGT des mines et de l'énergie – au Rassemblement national, sont clairement pronucléaires et favorables à la création de réacteurs de nouvelles générations. « Six EPR seront inscrits dans la programmation pluriannuelle de l'énergie, et huit supplémentaires en option », a détaillé en ce qui le concerne Sébastien Lecornu dans la presse régionale.

La question de l'énergie nucléaire divise au sein même de la gauche.

En théorie, énergies nucléaire et renouvelables ne s'opposent pas au sein d'un mix énergétique. En pratique, néanmoins, surtout en période de déficit public, les investissements dans l'un ne permettent pas d'investir dans l'autre. C'est pourquoi les deux partis les plus pronucléaires, le RN (qui souhaite même la réouverture de Fessenheim) et Les Républicains, sont également les plus réticents sur les nouvelles énergies renouvelables. En juin 2025, ils ont voté un moratoire – finalement rejeté par l'Assemblée nationale – sur tout nouveau projet photovoltaïque ou éolien.

D'autant plus que ce sujet est sensible à l'approche des élections municipales. De fait, Sébastien Lecornu a annoncé des investissements dans la géothermie, le photovoltaïque et l'éolien maritime. Tout en restant prudent sur l'éolien terrestre, « parfois source de conflit localement ».

Laurent de Boissieu

●●● stagne, ou progresse peu, et reste inférieure de 6 % à son niveau d'avant-Covid, du fait notamment d'une réindustrialisation qui tarde et d'une électrification des usages moins rapide qu'imaginée. En 2025, la demande était presque au même niveau qu'en 2000 (449 TWh), conduisant la France à exporter massivement son énergie. Dans son bilan prévisionnel, réactualisé en décembre, le gestionnaire du réseau a estimé que ces surcapacités devraient se prolonger au moins jusqu'en 2028. À première vue, ce surplus d'énergie peut apparaître comme une bonne nouvelle pour la balance commerciale du pays, mais il pose des questions financières et techniques. Avec le développement des renouvelables intermittentes (9 TWh en plus par an entre 2021 et 2025), les risques de déséquilibre entre l'offre et la demande augmentent. Ce dernier contribue à multiplier les périodes de prix négatifs. Au premier semestre 2025, cela a été le cas durant 363 heures, soit 8 % temps. Au point que RTE déconnecte désormais régulièrement certains parcs solaires et l'éolien, qui continuent toutefois à être rémunérés.